



Proposition d'amendement

Version 1

brm / 4 mars 2022

DTT 24 2021.BVD.4395 Interlaken, Mittengrabenstrasse 20, bâtiment de remplacement de la salle de sport

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
UDC (Josi)	Approbation à la condition suivante : Le crédit d'engagement à autoriser est réduit de 470 000 francs et s'élève désormais à 12 930 000 francs. Justification : selon les indications délivrées, la réalisation des locaux provisoires coûte moins cher que prévu (- CHF 470 000.-).	+	